

Centres de collecte et commerces spécialisés

Gros appareils ménagers

Collecte et transport

- Aucun gros appareil ménager ne doit être jeté ou manipulé au grappin.
- Les appareils doivent être stockés à l'abri des intempéries. Les constructions solides telles que les bâtiments, les toits ou les conteneurs à couvercle protègent des intempéries. Le matériel collecté doit être protégé des intempéries à la fin de la journée de travail.
- En cas de livraison de mauvaise qualité, le recycleur est autorisé à facturer sa charge de travail supplémentaire.



Les appareils électroménagers équipés de compresseurs doivent être collectés et transportés avec des appareils de réfrigération.

Les appareils électroménagers à compresseur sont reconnaissables aux autocollants ou aux plaques signalétiques avec des désignations telles que «F-Gas», «R134a», «Kyoto», «WP» ou «TW» dans le nom de produits.

Identifier correctement



Ne pas emballer.
Pas de déchet en plus.

Classification

Les gros appareils ménagers sont considérés comme autres déchets soumis à un contrôle. Il faut éviter de les endommager.

Conteneurs

Les conteneurs doivent être conçus pour le poids correspondant. Ce qui peut être utilisé:

- Palettes EU sans cadre
- Palettes à usage unique

Sécurisation du chargement

- Les appareils doivent être attachés sur une palette (2 bandes).

Étiquetage de la marchandise

Les dispositions légales correspondantes en matière de transport s'appliquent.

Transport

- le chargement et le déchargement sont du ressort de l'expéditeur ou du destinataire.
- Du personnel de chargement ou de déchargement doit être présent.

Quantité minimale de reprise

Centres de collecte: 800 kg

Commerces spécialisés: 400 kg

Contact

Pour toute question, veuillez vous adresser à SENS eRecycling.

+41 43 255 20 00
info@eRecycling.ch

www.eRecycling.ch/fr/

Conteneurs acceptés



Qualité de livraison non acceptée

